
Nombre de membres

Séance du vendredi 09 juin 2023

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juin 2023 s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ, maire.

Présents : 8

Quorum: oui

Votants: 10

Sont présents: Sébastien PEREZ, Agnès CHAPELET-VOYE, Serge LEVERGEOIS, Monique RIVIERRE, Patrick JOUCLAS, Quentin FOURNIÉ, Marianne PEROCHÉAU, Valérie JAMPIERRE

Représentés: Maurin BERENGER, Christine COGNÉ

Absents: Arnaud JAECKEL

Secrétaire de séance: Serge LEVERGEOIS

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h05

Ordre du jour

Convocation en vue de l'élection des grands électeurs

Objet: Élection des délégués - élections sénatoriales- D 2023 21

Le maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire : un délégué et trois suppléants.

M. Sébastien PEREZ se présente pour être délégué.

1. Proclamation de l'élection du délégué

M. Sébastien PEREZ, né le 23 mai 1972 à Fumel (47)

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

MM. Serge LEVERGEOIS et Patrick JOUCLAS se présentent pour être suppléants.

1.1. Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'**ancienneté de l'élection** (élection au premier ou au second tour) puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le **nombre de suffrages obtenus** puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'**âge des candidats**, le plus âgé étant élu.

M. Patrick JOUCLAS, né le 7 décembre 1953 à Cahors (46)

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Serge LEVERGEOIS, né le 21 octobre 1958 à Garches (92)

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Quentin FOURNIÉ, né le 3 juin 1995 à Cahors (46)

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Procès-verbal approuvé à la majorité des votants lors de la séance du 31 juillet 2023.

Le maire, Sébastien PEREZ



Le secrétaire de séance, Serge LEVERGEOIS

